



## Salaire fiche de paye différent de celui du contrat

Par **Darik**, le **29/12/2021** à **14:40**

Bonjour,

J'ai récemment signé pour un CDI dans le privé.

Lors de mon entretien d'embauche on m'avait annoncé un salaire net de 1500 euros, il est indiqué le même montant sur mon contrat. S'ajoute à cela des tickets restaurants.

Cependant, je viens de recevoir mon premier bulletin de salaire et le montant net ne correspond pas. En effet il est indiqué un salaire net de 1380,7€. J'ai donc demandé à notre gestionnaire des fiches de paie la raison de cette différence et elle m'a expliqué que c'était normal car il fallait déduire la CSG, la cotisation à la mutuelle de l'entreprise et ma participation à 40% de mes tickets restaurants.

Je suis très étonné, je pensais que le salaire net annoncé et celui dans mon contrat était celui que j'allais réellement percevoir, il n'est précisé nulle part sur mon contrat que ce montant de 1500 euros ne tient pas compte de toutes les déductions énumérées plus haut.

Est-ce bien légal ?

Par **Marck.ESP**, le **29/12/2021** à **15:40**

Bonjour

Combien d'heures faites vous ?

Par **Darik**, le **29/12/2021** à **15:44**

D'après mon contrat 35h.